



## Nuisances travaux

-----  
Par Louise1367

Bonjour,

Cela fait depuis le mois de mars (8 mois donc) qu'un chantier a commencé littéralement sous les fenêtres de ma chambre. Il s'agit d'un gros chantier, la construction de deux résidences. Il y avait jusqu'à présent une espèce de gros bloc de roche, que les ouvriers s'affairent à détruire depuis 8 mois, au brise-roche. Cela fait donc 8 mois que je suis réveillée à 7h par des bruits de travaux en semaine, à 8h le week-end et qu'il y a des bruits de brise-roche plusieurs heures dans la journée.

Je travaille en majorité depuis chez-moi (je rédige ma thèse en ce moment) et les dernières semaines ont été particulièrement difficiles parce que j'ai dû rester à 100% chez-moi suite à un problème de santé. J'aurais aimé pouvoir me reposer durant cette période particulièrement fatigante, ce qui a été impossible, même avec des boules quies.

J'ai appelé la mairie qui m'a dit qu'il s'agissait d'un chantier privé sur lequel ils n'avaient aucun pouvoir.

Les horaires légaux sont respectés, mais étant donné la durée des travaux (bruit tous les jours depuis 8 mois) et la proximité de mon appartement avec le chantier j'aurais aimé savoir s'il y aurait un recours possible ? Parce que cela devient tout simplement invivable....

Merci d'avance de vos réponses

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour

Si les horaires et affichages sont respectés il n'y a pas vraiment de recours à part prendre des vacances ou travailler en bibliothèque.

-----  
Par StephaneB

Bonjour

Ce qui me gêne, c'est le travail le weekend. Je contacterais la DDTES pour qu'un contrôle ait lieu, afin de savoir si tout ce petit monde est en règle, qu'il n'y a pas du travail dissimulé là-dessous.